

1712, (7 novembre) l'Islet.

12° Les noms de la femme et de son père.

Bélangier Marguerite, fille de Louis, (second).

13° La date du 4<sup>e</sup> mariage.

1719, (31 janvier) St. Thomas.

14° Le nom de la femme, celui de son père, et aussi le nom de son précédent mari.

Nolin Louise, veuve de Joseph Langlois, et fille de Jacques Nolin, (premier du nom).

15° Le mariage à St. Thomas, (\*) le 22 juin 1739, de sa fille Marianne, dont l'acte de baptême n'est pas trouvé (h...) avec Louis Marganne de la Valtrie.

Lorsque les actes ont été enregistrés sous le nom propre et sous les surnoms, le dictionnaire renvoie généralement à la lettre du nom propre.

Dans un acte de mariage, Jacob Wolfe, polonais de nation, marie sa fille Marie-Louise, et dans les actes de baptême des enfants de celle-ci, on trouve qu'elle est nommée Marie-Louise Loupe, Marie-Louise Polonoise. Au Dictionnaire les noms Loupe et Polonoise renvoient alors au nom Wolf.

Il arrive quelquefois aussi que l'acte du baptême d'un enfant est enregistré sous le nom de baptême de son père : comme Louis, fils de Jean

Raymond, (c'est-à-dire Jean Raymond de Focas), alors ce nom Raymond, renvoie à celui de Focas.

Souvent le nom d'un enfant est enregistré à son baptême, sous le nom propre de son père, (Hubou) et ce même enfant se marie sous le surnom de son père (Deslonchamps), alors l'acte de mariage est enregistré Deslonchamps, mais il faut nécessairement référer au nom de Hubou, pour les autres actes de sa famille.

Quelquefois les enfants sont baptisés plusieurs mois après leur naissance. La raison de ces retards était l'absence prolongée des missionnaires qui ne visitaient qu'à des époques assez reculées les différents centres de populations : et les familles attendaient la présence du missionnaire pour faire administrer le baptême à leurs enfants. Il ne faut donc pas être surpris si l'on rencontre des baptêmes dans une même famille, à quelques mois seulement d'intervalle les uns des autres, rencontre qui aurait semblé indiquer une erreur du dictionnaire.

Quelques noms propres renvoient à des surnoms, qui ne se trouveront qu'au second volume du dictionnaire. Nous en avons agi ainsi, pour faire connaître immédiatement dans ce premier volume les variations d'un nom, déjà connu dans la colonie avant l'année 1700.

